



CONSULTANTS PSYCHOLOGUES

1. CONTEXTE

Handicap International (HI), est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale qui vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables à travers le monde. Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ». Le Maroc est une mission du Programme Régional Maghreb dont le bureau régional est à Tunis. HI est présent au Maroc depuis 1996.

Dans le cadre du projet « **TADAMON, pour une solidarité pérenne et l'appui à la relance des territoires affectés par le séisme** » coordonné par Migrations & Développement et financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Handicap International accompagne la mise en de dispositifs de réponses aux besoins en soutien psychosocial des enfants des Dar Taleb/a. L'objectif est de renforcer les capacités des structures locales et régionales en santé et soutien psychosocial, en mettant particulièrement l'accent sur les structures socio-éducatives répondant aux besoins psychosociaux et socio-éducatifs des élèves.

De fait, un appui psychologique est nécessaire afin de garantir à ces jeunes les meilleures conditions pour se développer. C'est pourquoi, une intervention psychologique au sein des Dar Talib sous forme de consultation individuel et de groupe de parole va être mise en place.

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

➤ Objectif de la prestation

L'objectif principal de la prestation est de répondre de manière inclusive aux besoins en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) des jeunes des Dar Talib. Le consultant jouera un rôle essentiel dans l'évaluation et la prise en charge de ces besoins, en mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion. Les consultations se dérouleront dans différents Dar Talib de la province de Taroudant ainsi que dans les lieux fréquentés par les jeunes.

Une attention particulière devra être accordé aux jeunes en décrochage scolaire en incluant un travail de médiation parental afin d'encourager et accompagner la poursuite de la scolarisation.

➤ Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette prestation de service sont les élèves fréquentant les Dar Talib. Ce qui inclus des personnes survivantes du séisme, des jeunes avec troubles psychiatrique ou du



développement. Ainsi que des jeunes en décrochage scolaire et leur famille. Les bénéficiaires seront dans la tranche d'âge de 6 à 18 ans.

3. MISSION DU CONSULTANT

Le consultant a pour missions principales :

- Identifier et évaluer de manière inclusive les besoins en SMSPS des élèves résidents.
- Organiser et animer des groupes de parole inclusifs pour favoriser le partage d'expériences et le soutien mutuel. En ce qui concerne la méthode de réalisation des groupes de parole, le consultant sera amené à :
 - o Privilégier une approche participative et inclusive.
 - o Établir un cadre structuré favorisant un environnement sûr et respectueux, où chaque participant se sentira libre de s'exprimer. La méthodologie s'appuiera sur des techniques de facilitation de groupe permettant une expression libre et constructive, tout en tenant compte de la diversité culturelle et linguistique des bénéficiaires.
 - o Veiller à ce que les séances soient organisées de manière régulière et que les thèmes abordés répondent aux besoins spécifiques des jeunes, favorisant ainsi un échange authentique et bénéfique pour tous les participants.
- Effectuer la prise en charge de jeune en décrochage scolaire en réalisant des médiations parentales et des consultations individuelles.
- Effectuer des consultations individuelles, en mettant en avant l'importance de l'inclusivité dans la pratique clinique.
- Remplir et compléter les dossiers patients
- Proposer des entretiens familiaux au besoin, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues et respectées.
- Coordonner avec l'équipe du projet et le corps encadrant pour référencer les patients vers des services spécialisés, en mettant en avant l'importance de l'inclusivité dans l'accès aux soins de santé mentale.

4. LIVRABLES :

Le consultant est appelé à livrer les documents suivants :

- Time Sheet mensuel : date, lieu et type d'intervention (consultation individuelle ou groupe de parole)
- Un rapport mensuel d'activité selon le template fournie par HI.

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit justifier de :

- Un Master en Psychologie
- Une expérience de 2 ans minimum dans la prise en charge psychologique
- La maîtrise du français
- La maîtrise de l'arabe (darija)
- La maîtrise du Tamazight est un atout
- Une expérience avec Handicap International est un atout



6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION

Date démarrage : Immédiatement

Durée d'intervention : 9 mois

Lieux d'exécution : La province de Taroudant

Le consultant est amené à proposer un cout journalier forfaitaire basé sur une journée de terrain qui inclus l'organisation au minimum d'un à deux groupes de parole et trois consultations individuelles. Le volume total est de 60 groupes de paroles et 120 consultations pour la totalité de l'intervention soit un volume total de 40 jours. Le coût forfaitaire journalier doit inclure les frais de l'élaboration du rapport mensuel.

Un planning sera mis en place en fonction des besoins identifiés et des disponibilités proposées par le consultant. Dans une politique d'optimisation des déplacements, le planning sera organisé de manière à maximiser le nombre de consultations et de groupes de parole par déplacement.

7. OFFRE FINANCIERE

Les prix proposés doivent être fermes et définitifs pour toute la période de validité de l'offre (trois mois à partir de la date de soumission) et ne peuvent être en aucun cas surenchéris de taxes, charges ou autre. Les prix agréés constituent une obligation contractuelle.

L'offre doit être soumise en TTC et en dirhams marocain sous le format d'un devis en spécifiant le cout unitaire de prestation, le volume d'intervention et donc le prix total. Toutes les prestations doivent avoir un coût similaire.

Le devis sera au nom de Handicap International, ICE : 001745953000008

Modalité de facturation et de paiement

Les modalités de paiement seront discutées à l'élaboration et signature du contrat avec le prestataire retenu et selon un planning de livrables. Chaque paiement doit correspondre à un ou plusieurs livrables durant toute la période d'exécution de la prestation et donc un paiement mensuel sur la base du nombre de jour travaillé et le rapport mensuel validé par le responsable en charge.

Remboursement de frais

L'offre financière proposée par le prestataire couvre l'ensemble des frais liés à l'exécution de la prestation.



L'intégralité des coûts afférents à la réalisation de la mission étant incluse dans la rémunération visée à l'article précédent y compris le déplacement sur le terrain. Aucun remboursement de frais annexes ne sera effectué.

Le consultant aura souscrit à ses obligations professionnelles, fiscales et sociales au regard desquelles il est seul responsable vis à vis des organismes concernés. Il s'engage à fournir à Handicap International toutes les pièces justificatives prouvant la légalité de ses activités et à informer Handicap International de tout changement dans sa situation ou son statut. Il s'engage également à fournir la preuve du paiement trimestriel de l'AMO et de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans les 15 jours suivants le trimestre échu.

Il reste seul responsable pour souscrire pour son compte toute assurance qu'elle considérerait nécessaire compte tenu de son activité.

8. PENALITE DE RETARD

Le prestataire retenu s'engage formellement sur la durée de sa mission telle que proposé lors de cette soumission de l'offre et convenue à la signature du contrat. En cas de dépassement fautif qui ne serait pas justifié par la force majeure, une indemnité est due par le prestataire.

Le montant de cette indemnité est défini, à la signature du contrat par les parties à 1% par jour calendaire de retard, à concurrence de 15% de la somme totale de facturation.

Les pénalités ne sont appliquées que si le prestataire est directement responsable du retard. Si le retard est imputable à des facteurs externes au prestataire, ce dernier devra fournir par écrit une demande de révision du calendrier en mentionnant les causes du retard justifiant sa demande. Cette demande devra être validée par le chef de projet qui devra en outre approuver le nouveau calendrier proposé.

Au-delà de 15 jours de retards, HI se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice.

9. SOUS-TRAITANCE

Le prestataire retenu s'interdit de sous-traiter une ou plusieurs de ses obligations, partiellement ou en totalité sans accord préalable, exprès et écrit de HI.

10. CRITERES DE SELECTIONS

Critères d'évaluation des candidatures	Points
Calendrier : - Planning d'intervention	20
Profil du prestataire/expert : - Pertinence du parcours et de l'expérience professionnelle (CV)	50



- Expertise sur le terrain et la prise en charge du public cible	
Offre financière	30
Total	100

11. COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre des soumissionnaires doit contenir au moins les documents suivants :

- Le CV du consultant et ses références
- Le calendrier indiquant les périodes de disponibilités et les indisponibilités.
- L'offre financière détaillée

12. DEPOT DES OFFRES

Le dossier doit être envoyé par mail à l'adresse suivante n.zahour@hi.org avec en cc y.harou@hi.org et e.vantard@hi.org, au plus tard le 19/08/2024 avec la mention « Consultation Psy TADAMON » + NOM et PRENOM en objet d'e-mail.

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionnée(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International.

Handicap International encourage les candidatures des personnes handicapées.

13. CONDITIONS PARTICULIERES

Il est important de noter que cet appel d'offre n'implique aucune commission et que Handicap International n'a aucune obligation de fournir une explication sur son choix final.